

Cas SOPHYSA
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Dossier 1 : Réorganiser le temps de travail

Annexes 1 à 4

1.1 - Rédiger un document d'information structuré sur le travail de nuit à destination des salariés de l'atelier de fabrication.

SOPHYSA
La direction

À l'attention des salariés des équipes de
fabrication A et B

Date

NOTE D'INFORMATION

Objet : Travail de nuit

Introduction

Rappel des faits :

- Augmentation de l'activité, capacité de production limitée en salle blanche => introduction d'une équipe de travail de nuit pour assurer la continuité de l'activité

Développement

I- Les modalités de la mise en place du travail de nuit

- Passage au travail de nuit sur la base du volontariat et accord express du salarié concerné,
- Horaires prévus sans pouvoir dépasser 8 h par jour et 40 h par semaine sur une période de 12 semaines, temps de pause de 20 minutes,
- Pas d'heures supplémentaires,
- Priorité pour la reprise d'un poste de jour dans l'entreprise,
- Compatibilité avec les responsabilités familiales.

II – Les contreparties

- Contrepartie financière :
 - o Majoration de 15 % du salaire à condition d'effectuer au moins 6 heures de travail au cours de la plage horaire comprise entre 22 h et 6 h ;
 - o Indemnité de restauration de nuit : 6,09 €,
- Contrepartie en repos compensateur : réduction de l'horaire de travail de 20 minutes sur l'horaire normal de jour,
- Suivi médical particulier.

Signataire

Accepter tout autre support de communication écrite pertinent.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR GESTION DE LA PME	SESSION 2020
Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	Code SUJET : Page 1 sur 3

1.2 Répondre par courriel à Jérôme BASTIANI, en précisant les éléments de calculs.

Tableau comparatif

Éléments	Travail de jour	Travail de nuit
Salaire mensuel de base	1 533,33 €	1 763,33 €
Prime d'ancienneté	168,67 €	193,97 €
Salaire brut	1 702,00 €	1 957,30 €
Cotisations salariales 27%	459,54 €	528,47 €
Salaire net	1 242,46 €	1 428,83 €
Indemnités repas	80,74 €	133,98 €
Net à payer	1 323,20 €	1 562,81 €
Différence	239,61 €	

Éléments de calculs

TRAVAIL DE JOUR	
Salaire annuel de base selon coefficient	18 400 €
Salaire mensuel de base	$18\,400/12 = 1\,533,33\text{ €}$
Indemnités repas	$22 * 3,67 = 80,74\text{ €}$
Prime d'ancienneté (11 %)	$1\,533,33 * 0,11 = 168,67\text{ €}$
TRAVAIL DE NUIT	
Augmentation du salaire de base de 15 %	$1\,533,33 * 1,15 = 1\,763,33\text{ €}$
Indemnités de repas = 6,09 €	$22 * 6,09 = 133,98\text{ €}$
Prime d'ancienneté	$1\,763,33 * 0,11 = 193,97\text{ €}$

De : contact@sophysa.com
A : jerome.bastiani@sophysa.com
Objet : travail de nuit
Date : « date du jour »
Bonjour, <ul style="list-style-type: none"> - Rappel de la demande - Augmentation du salaire car majoration de 15 % et indemnité de repas plus élevée - Montant du nouveau salaire pour travail de nuit, - Différence de 239,61 € - Prise de congé - Formule de politesse Signataire

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR GESTION DE LA PME	SESSION 2020
Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	Code SUJET : Page 2 sur 3

Dossier 2 : Participer au recrutement

Annexe 5

2.1 Concevoir l'annonce de recrutement qui sera diffusée sur des sites spécialisés dans le recrutement.

SOPHYSA, société spécialisée dans la conception, fabrication et distribution d'implants neurologiques, commercialise ses produits dans plus de 70 pays et réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Pour faire face à la croissance de son activité, SOPHYSA doit renforcer ses équipes sur son site de fabrication de Besançon (25-Doubs).

Recherche

Un technicien coordinateur de fabrication (H/F)

Contrat à durée indéterminée – 35 h hebdomadaires

À compter du 15 juin 2020

Au sein du service Fabrication, vous êtes en charge de l'encadrement quotidien de votre équipe et de la coordination de ses activités.

Vos missions

- Assurer l'exécution des ordres de fabrication dans les délais fixés et répartir les tâches
- Communiquer avec l'équipe sur les objectifs et les problèmes de non qualité
- Veiller au respect des spécifications de fabrication et être force de propositions
- Réaliser des audits de vérification des règles et standards de fabrication et proposer des actions correctrices
- Apporter un soutien technique aux opérations de fabrication
- Veiller au respect des consignes de sécurité
- Participer au recrutement, à la formation et à l'évaluation du personnel de production

Votre profil

- De formation niveau Bac + 2/3 en électromécanique, micromécanique ou injection,
- Expérience professionnelle confirmée à un poste similaire,
- Maîtrise de l'outil informatique, du tableur et du texteur, et d'un progiciel de gestion intégré,
- Notions d'anglais,
- Sens du relationnel et de la communication,
- Forte sensibilité à la qualité et aux normes de qualité.

Votre rigueur, votre réactivité, votre sens de l'organisation et du contact sont primordiaux pour réussir à ce poste.

Si vous êtes intéressé(e) par cette opportunité, merci de nous transmettre votre candidature par mail à contact@SOPHYSA.com avant le 31 mai.

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR GESTION DE LA PME		SESSION 2020
Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	Code SUJET :	Page 3 sur 3